

**CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 DECEMBRE 2023**

La réunion débute à 18H15.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BERGE Philippe, BROSSIER Ghislaine, BRUSONE Monique, DARMON José, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUILHEM Claude, MENARD Jean-Pierre, VINCENT Jean-Marie

Sont excusés membres du conseil d'administration :

BELTRA Josette, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, ILLY Colette, QUIRICO Jean-Claude, SPIESSER André, ZANONI Robert

Sont également présents :

BASTARD Michel, BASTARD Françoise, BROSSIER Philippe, CHEIKH Maria, DERHILLE Thomasine, FARHI Michel, NEGRO Alain, PARADIAN Jacques

Excusée : LAMBERT Nicole

Sont également présents personnes invités pour la question relative au stationnement Bd Barral, Av des Colonnes ...

CICCARIELLO Michel, DESTRUEL Joséphine, GHRENIASSIA Francis, HERVE Jacques, PONTA Morgan, SEYER Christine, VIGUIER Jean-Luc

**Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diverses ....sont en italique**

Au regard de la présence de personnes invités, le sujet concernant le stationnement sera abordé en dernier afin de laisser à chacune et chacun le temps pour s'exprimer.

### **1 – Compte rendu du CA du 06 novembre 2023 :**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **2 - Friche 53 traverse Paul :**

Ce dossier est notamment suivi par Paul BUSTI (vice président du CIQ), qui par ailleurs est président d'honneur du CRDP ( comité départemental de la randonnée pédestre).

Une rencontre sur site s'est tenue le 01 décembre 2023 à l'initiative de Mme Anne MEILHAC (mairie du 6/8) et de Mme Christine JUSTE (mairie)

 Anne Meilhac se sent reconnaissante avec Christine Juste et Alexandre Rupnik. ...  
7 h · 🌐

🌿 #Nature en ville | d'une friche fermée depuis des décennies, promise à la bétonnisation, nous refaisons un espace naturel ouvert au public et aux écoles. Réunion ce soir avec les riverains, les CIQs, les associations: point sur le résultat des diagnostics, les travaux et animations à venir 🌿 🗨️  
👉 dépôt des projets pour le 30 janvier.  
Grand merci à Christine Juste, au service Environnement et Biodiversité de la [Ville de Marseille](#), au [CIQ Sainte-Anne](#), @Ciq Bonneveine et aux associations [Semourais](#), [Planvert](#), [Société d'Horticulture et d'Arboriculture des Bouches du Rhône](#), [Association GERM](#) - gestion écologique et renaturation des milieux, [LPO France](#), [Commune des Suds](#)



Le CIQ pourra éventuellement se positionner comme association partenaire du projet (à débattre lors du prochain CA).

### 3 - Fédération et confédération des CIQ

Plusieurs réunions à la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> Paul BUSTI/ Philippe BERGE/ Gérard DERHILLE participent à ces réunions au titre du CIQ Ste Anne

Election de Mr Guy BAROTTO comme président de la fédération (reste du bureau inchangé)

Mise en place de plusieurs groupes de travail et commissions :

- Commission « relation avec le parc national des calanques » Paul Busti représente le CIQ
- Groupe de travail stationnement : G.Derhille représente le CIQ
- Groupe de travail statuts et règlement intérieur : G.Derhille représente le CIQ
- La Commission mobilité prend en charge le projet de création d'une ligne d'autobus à l'intérieur du Roy d'Espagne.
- Il est rappelé qu'une commission propreté est en place au sein de la fédération et que notre CIQ peut y être représenté.

L'AGE de la confédération a confirmé les statuts qui reconnaissent la confédération comme association d'utilité publique.

### 4 – Questions diverses :

- Loto : encore un grand merci à Robert Zanoni qui s'est chargé de la préparation du déroulement de ce loto. Mme Brossier informe le CA qu'une marge bénéficiaire de 600€ à été réalisée.
- 
- Informatique : Jean-Marie Vincent a débuté les aides à l'utilisation de l'outil informatique (voir le site du CIQ) et rappelle la mise en place de cette activité  
*[L'informatique au CIQ Saint Anne :*  
*1 atelier grand débutant : Vous avez besoin et/ou envie d'utiliser un ordinateur et vous ne connaissez rien de l'informatique. Vous apprendrez les toutes premières bases pour ne pas être perdu(e) et démarrer sereinement votre apprentissage.*  
*2 atelier débutant : Vous avez déjà utilisé un ordinateur mais vos notions sont limitées et vous aimeriez devenir entièrement autonome. Vous allez acquérir les outils et les pratiques pour faire presque tout, tout(e) seul(e), mon rangement, mes mails , mes recherches ...*  
*3 Perfectionnement : Vous avez les bases de l'informatique et vous souhaitez savoir utiliser un logiciel en particulier.*  
*Comment ? En contactant avec l'objet : « atelier informatique – CIQ Ste Anne » CIQ à jour , avec vos coordonnées, votre cotisation au CIQ à jour, en spécifiant le niveau et le type d'ordinateur (fixe ou portable) que vous avez à l'adresse : [jmv13008@icloud.com](mailto:jmv13008@icloud.com) Quand ?*  
*Nous constituerons des groupes de niveaux (max 5 personnes) et en fonction ce sera les : 07 et 21/12/2023 04 et 18/01/2024 01 et 15/02 14 et 28/03 11/04 23/05 06 et 20/06 au CMA 388 avenue de Mazargues de 14h30 à 16h30.]*
- Information sur les risques numériques Ghislaine Brossier va présenter cette première information le samedi 16 décembre :



association  
**prévention**  
MAIF

Une conférence sur « Osons les risques numériques »

Cette action a pour but de : sécuriser sa messagerie, naviguer sur internet, les risques numériques pour notre santé etc ... animée par Madame Ghislaine BROSSIER (membre de l'association PREVENTION MAIF et membre du bureau du CIQ)

SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 de 9H30 à 11H30  
AU 388 Av de Mazargues  
13008 MARSEILLE

Le nombre de places est limité à 25 personnes

Demandez à participer en vous adressant à : [ciq.sainteanne@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne@gmail.com)



- Repas du CIQ sera organisé en janvier 2024 (avis pour jour et horaire coût et nombre de places etc ... ?) Le CA propose d'organiser ce repas un samedi midi. Le lieu retenu : la terrasse du 8 Av A. Dumas.
- 
- Exposition peinture : en fonction des disponibilités pour la salle du CMA, le CIQ devrait organiser cette expo en février 2023.
- 
- Réunion à la métropole, voie verte et BUS : les documents de la métropole sont mis à disposition du CIQ. Ces documents précisent la volonté de la Métropole de mettre en œuvre le prolongement du BUS (Boulevard Urbain Sud) ainsi que la Création d'une coulée verte (Boulevard Urbain Vert). Retrouvez l'intégralité de ces documents sur le site du CIQ et sur le site de la métropole Aix-Marseille-Provence : <https://ampmetropole.fr/>
- Journal du CIQ, une nouvelle adhérente au CIQ Maria CHEIKH qui est déjà impliquée pour le journal et la visite des commerçants. Le CA remercie cette nouvelle adhérente qui apporte déjà une participation active.
- Parc Bonneveine : de nouveau les questions très nombreuses concernant le parc Bonneveine sont soulevées et le fait que ce parc doit être rénové avec un début des travaux fin 2024, ne résout malheureusement pas la situation actuelle.
- Anneau Borely , une consultation à l'initiative de la mairie du 6/8 a été faite.(retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie du 6/8 : <https://mairie-marseille6-8.fr/>)
- *[Madame, Monsieur,*
- *Situé entre l'Escale Borély et le Parc Borély, le cœur de l'anneau de l'Hippodrome Borély représente plus de 8 hectares. Un magnifique espace qui pourrait désormais être ouvert à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais, pour pratiquer différentes activités sportives et de loisirs réguliers.*
- *C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui une large consultation auprès des habitants, habitantes, du Conseil des Enfants, des associations sportives, d'éducation populaire, d'activités nature et de plein air afin de recueillir vos besoins, et vos envies jusqu'au 30 novembre 2023 :*
- *Les résultats de cette consultation nous permettront d'établir la liste des activités futures. Des porteurs de projets sportifs et de loisirs seront ensuite sollicités dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.*
- **Pôle Information Transparence Proximité ]**
- Distribution du flyer présentant notre CIQ, par les services de la poste/ : nous constatons que ce flyer n'a pas été distribué conformément à notre contrat et nous portons donc réclamation.
- Sécurité, Philippe Bergé fait le point sur les derniers GPO (Groupes de partenariat opérationnel sont mis en œuvre dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, en zone de compétence de la Police nationale Ils réunissent des acteurs de terrain autour d'un problème de sécurité dans tout ou partie d'un quartier et ont vocation à le résoudre de manière collective, avec des résultats perceptibles à court ou moyen terme par la population). Par ailleurs il est demandé à toutes et à tous de signaler les emplacements utilisés pour déposer les trottinettes, afin d'effectuer une cartographie pour notre quartier
- Stationnement aux abords des commerces place Baverel et environs : une réflexion à mener avec les commerçants concernant le stationnement dans ce secteur ; En effet actuellement beaucoup de véhicule stationnent durablement sur les emplacements prévus et de fait ne favorisent pas une rotation qui serait sans doute utile pour les commerçants. Il serait utile de s'interroger sur la possibilité de demander la mise en place de stationnement minute. Ce sujet sera abordé plus précisément après contact avec les commerces.
- Stationnement Bd Barral, Av des Colonnes, Av de Tourville, Av Nicolas, Impasse des Bambous, Traverse des Mameluks :  
Rappel : la mise en place de potelets tout au long de l'avenue Alexandre Dumas a été réalisée en juillet 2023 sans aucune information pour notre CIQ ni pour les riverains.  
Cette mise en place, si elle répond à des réglementations, a supprimé une cinquantaine de places à cheval trottoir chaussée. Les commerces et autres activités sont directement impactés par cette décision qui par ailleurs ne prévoit aucune solution de remplacement, ni de place de stationnement pour les personnes handicapées, ni pour

les livraisons etc ... Le CIQ et les commerçants et les riverains sont actuellement en « discussion » avec la mairie du 6/8.

Cette suppression de place de stationnement n'est évidemment pas sans impact sur l'ensemble de cette zone et notamment les avenues et rues adjacentes.

Par ailleurs la construction d'une copropriété sur l'avenue Clot Bey (en face de l'avenue des colonnes) interroge fortement quant à la capacité des places de stationnement pour cet ensemble et le report éventuel de stationnement dans tout le quartier. Nous allons demander à la mairie les dispositions prises et imposées au promoteur sur ce sujet.

Nous avons été sollicité par la mairie concernant la modification de stationnement et de circulation pour cette zone (Barral, Colonnes etc ...) et le CIQ a décidé de consulter tous les riverains. 120 correspondances ont été déposées dans les boîtes aux lettres des riverains concernés, le CIQ a également communiqué par l'intermédiaire de son site et par Facebook.

Il ressort **à ce jour** que les riverains sont : inquiets concernant le stationnement (ces dispositions supprimeraient de fait environ 40 places), sont cependant favorables à l'établissement d'une zone à 30km/h, pas forcément opposés à ces nouveaux sens de circulation ...

Nous n'avons pas retrouvé dans le document voirie 2023 de la mairie, le fait que cette zone était prioritaire pour ces aménagements, en effet cette zone pavillonnaire où la circulation doit être apaisée, n'a pas d'école (à l'exception d'une crèche au bout du bd Barral prolongé) et donc ne nous apparaît vraiment pas comme prioritaire par rapport à d'autres endroits de notre quartier où la question de sécurité est essentielle (écoles, vitesses excessives, stationnements anarchiques etc ...)

Un large débat permet de proposer les dispositions suivantes :

*[Objet : stationnement et circulation Bd Barral prolongé, avenue des Colonnes , Avenue de Tourville, Avenue Nicolas, Traverse des Bambous, extrémité de la traverses des mameluks.*

*Madame, Monsieur,*

*Comme nous vous l'avions indiqué dans notre précédent courrier du 22 novembre 2023 (courrier déposé par nos soins dans 120 boîtes aux lettres de ce secteur), la mairie du 6/8 a contacté le CIQ pour avis, après une rencontre sur site, concernant le stationnement et la circulation dans ce secteur.*

*Notre courrier avait pour but de recueillir les avis des riverains et ainsi, comme le prévoient les statuts de CIQ, d'être **un des relais**, des remarques, souhaits etc ... exprimés par les habitants auprès de la mairie.*

*Nous avons donc demandé aux riverains de bien vouloir nous communiquer ces remarques et souhaits par retour de mail.*

*Nous avons eu 25 réponses ainsi qu'une réponse regroupant 12 riverains de l'impasse des bambous.*

*Par ailleurs nous avons convié l'ensemble des personnes ayant répondu, à notre conseil d'administration qui s'est tenu le lundi 04 décembre 2023.*

*Nous avons constaté dans ces réponses un sujet majeur : le stationnement. Beaucoup d'autres points ont également été soulignés et notamment : les sens de circulation, l'apaisement de la circulation etc ...*

*Lors de ce CA nous avons abordé ces questions avec certain(e)s riverains, et il est apparu que nous devons de nouveau proposer aux habitants les différentes options qui nous apparaissent comme centrales, à savoir :*

- **1 : Demander à la mairie du 6/8 de sursoir à ce projet.**

*L'on pourrait arguer de plusieurs faits et/ou réflexions :*

- *La zone concernée est une zone pavillonnaire et n'est certainement pas une priorité pour notre quartier*
- *Pénaliser encore plus les habitants après avoir supprimé plus de 50 places de stationnement sur l'avenue Alexandre Dumas, ce qui par ailleurs met en péril les commerces. Cette suppression de places de stationnement a, de fait, augmenté la pression sur l'ensemble du quartier, et par ailleurs aucune place pour les livraisons, dépose minute, place pour personne à mobilité réduite etc ... n'a été prévue.*
- *Comment ne pas prendre en compte les constructions nouvelles sur l'avenue Clot-Bey qui vont impacter le stationnement et densifier la circulation*
- *Aucune solution n'est apportée pour permettre de pallier à ces modifications. La refonte du réseau RTM n'est pas encore, loin s'en faut, opérationnelle, refonte qui pourra peut être permettre une vraie réflexion concernant l'usage des transports en commun.*
- *Aucun parking public de proximité existe ou n'est prévu pour pallier à ces modifications.*
- *Apporter des solutions pour protéger les accès à la crèche située sur le Bd Barral, ce qui apparaît nettement plus comme prioritaire et qui correspond aux également aux priorités de la municipalité.*

- **2 : Proposer à la mairie du 6/8 une variante au projet présenté.**

En effet dans les réponses des riverains certains éléments sont considérés comme pouvant être positifs. Cependant une telle réalisation ne pouvant, bien évidemment, ne pas se faire sans la prise en compte de points très particuliers comme les accès aux propriétés, la présence d'eau sous le Bd Barral etc ...

Les propositions qui pourraient être faites :

- Passer toute la zone à 30km/h
  - Apaiser le Bd Barral prolongé par la mise en place d'un sens unique de l'avenue de Tourville à l'angle d'Alexandre Dumas (sens interdit de Dumas vers Barral prolongé).
  - Modifier le stationnement **UNIQUEMENT** sur le bd Barral prolongé
  - Apaiser l'avenue des colonnes par la mise en place d'un sens unique de Barral prolongé jusqu'à l'angle avec Tourville
  - Aucune modification de stationnement ni de circulation sur l'avenue de Tourville, l'avenue Nicolas, la traverse des bambous, la traverse des mameluks.
  - Apporter des solutions pour protéger les accès à la crèche située sur le Bd Barral, ce qui apparaît nettement plus comme prioritaire et qui correspond aux également aux priorités de la municipalité.
- **3 : Proposer à la mairie du 6/8 une rencontre avec les riverains :**
- Le CIQ pourrait proposer une rencontre spécifique sur ce sujet ce qui permettrait à toutes et à tous, non seulement de prendre connaissance en direct des arguments de la mairie, et également de pouvoir exprimer les points de vue.
  - Cette éventuelle rencontre ne dispensera sans doute pas de devoir argumenter par la suite pour une prise en compte du souhait des riverains, et nous devons arbitrer sur la solution 1 ou 2 exposée ci-dessus. Cependant dans le cas où il serait impossible de « trancher » entre ces deux positions, il faudra certainement que la mairie décide seule du devenir de ce projet.

Nous adressons la présente à toutes et tous les riverains qui nous ont répondu précédemment et/ou qui ont participé à notre CA. Nous demandons à toutes et à tous de bien vouloir diffuser au maximum ce courrier auprès des voisins concernés.

Pour que le CIQ puisse argumenter, en complément de démarches éventuelles et individuelles et/ou collectives des habitants, nous souhaiterions que chacun nous adresse par mail ([ciq.sainteanne@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne@gmail.com)) sa préférence pour une des trois propositions ci-dessus. Merci de préciser avec votre réponse votre adresse postale afin que nous puissions faire un point précis par rue. L'ensemble des réponses sera fournie (d'une manière anonyme) à tous les riverains ayant répondu.

Le CIQ doit, de son côté, informer, la mairie du 6/8 de la démarche en cours, et **le fait d'avoir un maximum de répondants sera un argument de poids pour soutenir les souhaits des habitants.**

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement]

Le CA se termine à 20H00

Le président du CIQ



G. DERHILLE

**ATTENTION : Prochain CA le LUNDI 08 JANVIER 2024 à 18H**